



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 avril 2024

Délibération n° 24C/03/30

Date de convocation :	Nombre de conseillers	
05 avril 2024		
Date de publication :	Statutaires : 77	Présents : 42
16 avril 2024	En exercice : 77	Pouvoirs : 12 Votants : 54

Objet : Délégation de Service Public (DSP) : Avenant n° 1 au contrat avec la Société des Eaux et de l'Assainissement de l'Oise (SEAO) pour l'exploitation par affermage du service d'assainissement collectif de Rouvillers

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril à 18h00, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Sains-Morainvillers, sous la présidence de Olivier DE BEULE, président.

Etaients présents :

MM BALTZ Jean-Paul, BAUDUIN Christophe (suppléant de M. DUPONT Didier), MME BENABBAS Stéphanie, M. BIZET Régis, MME BONNET Catherine, MM BOURGETEAU Pascal, CANDELOT Bertrand, CARRE Christophe, DE BEULE Olivier, MME DELAMARRE Béatrice, M. DENEUFBOURG Xavier, MME DESMARESCAUX Sabrina (suppléante de M. WARME Philippe), M. DEWAELE Bernard, MME DOLLEZ Colette, MM DOVERGNE Samuel, DUBOUIL Bernard, MMES ERCOLANO Magali, FERNANDES Guylaine, FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, FOURNIER Alain, GONTARCZYK Guy, GOURDOU Jean-Pierre, MM HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, GUIGNANT Jean-Charles (suppléant de M. LEBRUN Alain), LEDENT Didier, LEFEVRE Jean-Charles, MME LEQUEN Astride, MM MATTE Xavier, MICHEL Thierry, MME MOKRI Djamila, M. NAVARRO Julien, MME PANNETIER Marie-Jeanne (suppléante de M. WAFFELAERT Eric), PETIT Jean-Luc, POINSARD Cédric, RENAUX André, SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, M. THEOPHILE Pascal, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VERLEYE Eliane.

Soit 42 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Etaients absents : M. BONNEMENT Julien, MME BOULAS-DRETZ Sandrine, MM BOURGEOIS Jérôme, CONVERS Patrick, COULON Olivier, DOISY Hubert, MME DUPONT Stéphanie, MM FARCE Philippe, FONTAINE Patrice, GAINON Christophe, GESBERT Laurent, GREVIN Régis, MME GRIGNON-PONCE Véronique, M. HAMOT Bertrand, MMES LACOMBE Isabelle, LEFEVRE Maryse, MM ROUSSEAU Cyril, SAINTE-BEUVE Nicolas, VALOIS Eric, MME VASSEUR Lydie, M. VAUCHELLE Patrick, MME VERMEULEN Christèle, WINDERICKX Jean-Luc.

Ont donné procuration :

MME BARTHE Isabelle (Cernoy) à M. HENNON Jean-Louis (Courcelles-Epayelles) ;

MME BOURGOIN Martine (Saint-Just-en-Chaussée) à M. BOURGETEAU Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME BRUNET Laurette (Saint-Just-en-Chaussée) à MME FERNANDES Guylaine (Saint-Just-en-Chaussée) ;
M. CHOQUET Christophe (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME DA SILVA Isabelle (Méry la Bataille) à MME FLANDRIN Joséane (Tricot) ;
MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à MME DOLLEZ Colette (Saint-Just-en-Chaussée) ;
M. LEFEBVRE Philippe (La Neuville-Roy) à M. MICHEL Thierry (La Neuville-Roy) ;
M. LEROY Gérard (Ravenel) à M. RENAUX André (Wavignies) ;
M. MATRON Matthias (Saint-Just-en-Chaussée) à MME DELAMARRE Béatrice (Saint-Just-en-Chaussée) ;
M. NEGI Michaël (Lieuwillers) à MME VAN DE WEGHE Elisabeth (Angivillers) ;
M. PAUCELLIER Hervé (Le Plessier sur Bulles) à M. BALTZ Jean-Paul (Le Mesnil sur Bulles) ;
MME WALLON Christine (Maignelay-Montigny) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny).

A été élu secrétaire de séance : Xavier MATTE

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Payelle Aronde (SIAPA) a confié l'exploitation de son service public d'assainissement collectif à la Société des Eaux et de l'Assainissement de l'Oise (SEAO), par un contrat de délégation de service public en date du 14 juillet 2016 et dont l'échéance est fixée au 13 juillet 2024.

Le périmètre de ce contrat comprenait notamment la commune de Rouvillers, située sur le territoire de la communauté de communes du Plateau Picard. Les autres communes de ce contrat sont situées sur la communauté de communes de la Plaine d'Estrées.

La délégation de service public pour Rouvillers est en cours de renouvellement sur un périmètre élargi intégrant les communes de l'ex-SIA du Moulin. Le futur délégataire n'est donc pas encore retenu et le terme du processus de négociation est fixé au 31 décembre 2024.

Pour assurer la continuité du service public sur le périmètre de Rouvillers, il est proposé de conclure avec la société SEAO un 1^{er} avenant au contrat visant à en prolonger la durée jusqu'au 31 décembre 2024 au plus tard, dans l'attente de la désignation du prochain délégataire.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 5211-17 et L 1411-6 ;

Vu les statuts de la communauté de communes et notamment en matière d'assainissement collectif ;

Vu le contrat d'affermage conclu entre l'ex-Syndicat Intercommunal d'Assainissement Payelle Aronde (SIAPA) et la Société des Eaux et de l'Assainissement de l'Oise (SEAO) le 14 juillet 2016 ;

Vu les articles L3135-1 et R3135-8 du Code de la commande publique ;

Vu le projet d'avenant de prolongation de la durée du contrat proposé par la société SEAO, annexé à la présente délibération ;

Vu l'échéance au 13 juillet 2024 du contrat précité ;

Vu l'avis favorable de la commission DSP en date du 21 mars 2024 sur le projet d'avenant susvisé ;

Considérant que la procédure de remise en concurrence sur un périmètre dont l'exploitation sera modifiée doit être réalisée ;

Considérant la nécessité d'assurer la continuité des services existants en faveur des usagers ;

Considérant que le seuil mentionné à l'article R3135-8 du Code de la commande publique est respecté par le projet d'avenant susvisé ;

Sur proposition du président, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

APPROUVE l'avenant n° 1 entre la communauté de communes du Plateau Picard et la société SEAO, relatif à la prolongation du contrat pour l'exploitation par affermage du service d'assainissement collectif de la commune de Rouvillers pour une durée maximale de cinq mois, tel qu'il est annexé à la délibération.

AUTORISE le président à signer ledit avenant.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance


Xavier MATTE

Le Président


Olivier DE BEULE

Acte publié ou notifié le 16 avril 2024